



# Rapport sur les actions menées par AMAZONA en 2017 soutenues par la DEAL

*Dans le cadre de la convention annuelle DEAL/RN-2017-014, signée le 19 juin 2017*



*Anthony Levesque*

*Frantz Delcroix - Novembre 2017*

# **AMAZONA**

## ***Rapport sur les actions menées par AMAZONA en 2017 soutenues par la DEAL***

*Citation :*

Levesque A., Delcroix F. Rapport sur les actions menées par AMAZONA en 2017 soutenues par la DEAL. 18p.

*Photo de couverture :*

Tourterelle à queue carrée *Zenaida aurita*. Frantz Delcroix

**Le STOC-EPS**  
**(Suivi Temporel des Oiseaux Communs**  
**par Echantillonnages Ponctuels Simples)**  
**dans l'archipel Guadeloupéen en 2017.**



Tourterelle à queue carré *Zenaida aurita*, 3<sup>ème</sup> espèce la plus détectée en 2017. A. Levesque

*Réalisé avec le soutien financier de la DEAL Guadeloupe*

La participation de l'association Titè et de l'ONF



## **1- Introduction :**

Le Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (C.R.B.P.O.), qui coordonne notamment les activités de baguage en France, au sein du Muséum National d'Histoire Naturelle, gère également un programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs (programme STOC) qui se compose de deux volets complémentaires :

- l'un est conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Il est basé sur des points d'écoute (le STOC-EPS, Echantillonnages Ponctuels Simples) ;
- l'autre vise à étudier les variations de deux des plus importants paramètres démographiques (survie des adultes et succès de la reproduction ; STOC-Capture).

Le **STOC-EPS** est un programme basé sur l'observation de terrain à long terme conçu pour évaluer qualitativement et quantitativement, la présence des oiseaux nicheurs, les variations spatiales et temporelles de leurs effectifs. Il repose sur l'observation directe visuelle et/ou au chant sur des points d'écoute. C'est un indicateur environnemental retenu parmi les indicateurs de développement durable par la France.

Ce suivi est généralement effectué par des réseaux locaux d'ornithologues et une autorité scientifique. Ce protocole est utilisé en France métropolitaine depuis 1989. C'est une méthode de production d'indices (ou indicateurs) annuels qui permettent de suivre l'évolution interannuelle de l'abondance de différentes espèces d'oiseaux communs.

Ces indices permettent de suivre les tendances en termes de dynamique spatio-temporelle des populations d'oiseaux communs sur de vastes territoires, ce qui est nécessaire aux stratégies de protection de la nature, en particulier dans le domaine de la biologie de la conservation.

C'est pour s'inscrire dans ce cadre-là que la DEAL Guadeloupe a commandé, et financé, la mise en place d'un programme STOC-EPS. L'association AMAZONA a reçu quatre subventions<sup>1</sup> pour coordonner, mettre en œuvre les suivis, ainsi que gérer et analyser les données. Ce suivi a démarré en 2014 et est prévu pour durer sur le long terme, 15 ans minimum.

Par ailleurs, l'association Titè coopère avec AMAZONA pour les suivis STOC sur La Désirade et les Îlets de la Petite Terre, et l'ONF pour le financement de huit circuits sur le périmètre de la Réserve Biologique Dirigée du Nord Grande-Terre (RBD NGT).

Nous allons présenter ici les résultats de manière globale pour l'ensemble de la Guadeloupe, sans les séparer selon les sources financières.

---

<sup>1</sup> Dont la convention DEAL/RN-2017-014, objet de ce rapport

## **2- Protocole :**

### Répartition des relevés

L'objectif du programme est de suivre un minimum de 30 itinéraires composés de 10 points d'écoute chacun. Toutefois, afin de disposer rapidement de données permettant de détecter des variations fines entre deux grands types d'habitats par exemple, il est conseillé de tendre vers un réseau de points le plus important possible

La réalisation de carrés d'échantillonnage dans lesquels sont positionnés des points d'écoute en fonction de l'habitat présent dans la maille n'est pas applicable dans des secteurs de montagne ou des zones forestières denses dans lesquelles la pénétration est difficile, voire impossible. En Guadeloupe, on préférera la réalisation de transects, qui peuvent suivre les voies d'accès.

Afin d'obtenir des tendances les plus fiables possibles de l'évolution de l'avifaune de la Guadeloupe, l'échantillonnage sera représentatif au plan :

- de la couverture spatiale ; les transects seront positionnés dans toutes les régions de l'île ;
- de la variation altitudinale : les points couvriront l'ensemble du spectre altitudinal où les oiseaux sont présents.
- de la diversité des grands types d'habitats : culture, milieu bâti, milieux pâturés, formations semi-ouvertes, forêt dégradée, forêt primaire de plaine ou d'altitude.

En zone ouverte, les points constituant les transects sont séparés d'une distance minimale de 400 m afin d'éviter de comptabiliser plusieurs fois les mêmes oiseaux. En zone boisée ou en montagne, la détectabilité des oiseaux étant moindre, un intervalle de 300 m sera respecté autant que possible.

Les points échantillonnés devront, dans la mesure du possible, être positionnés dans des habitats homogènes, caractéristiques des zones échantillonnées. L'habitat « lisière » peut être un habitat en soi, mais il est important de veiller à positionner des points au cœur de zones de culture, de milieux bâtis, de formations forestières par exemple.

### Quelle période ?

Selon l'expérience acquise en Guadeloupe, deux relevés seront réalisés entre avril et juin. Le 1<sup>er</sup> passage du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai et le 2<sup>ème</sup> passage du 16 mai au 30 juin. Avec un intervalle de 4 à 6 semaines entre les passages.

Il est important de reproduire les comptages à la même date l'année suivante et de refaire les points d'un circuit donné dans le même ordre afin qu'un même point soit réalisé non seulement à la même date mais aussi à la même heure pour éviter les biais. Ceci étant une contrainte forte, une tolérance de plus ou moins quatre jours peut être acceptée, en respectant autant que possible la date de la première année de suivi.

Les mêmes circuits seront aussi réalisés chaque année par la même personne.

### Quand débiter les points d'écoute ?

Le STOC s'appuyant sur la détermination de contacts visuels autant qu'auditifs, il est important que la clarté du jour soit suffisante pour pouvoir repérer et identifier les espèces à vue. En Guadeloupe, le jour se levant relativement rapidement, on peut commencer à compter de l'heure officielle du lever du soleil, particulièrement en Grande-Terre, au besoin légèrement plus tard dans le massif forestier de la Basse-Terre.

### A quelle heure terminer les points d'écoute ?

Les tests de terrain effectués durant la session STOC attestent d'une baisse radicale de l'activité des oiseaux, environ trois heures après le lever du soleil. Cette diminution des contacts est induite par la hausse rapide de la température et par un changement comportemental. Les oiseaux abandonnent les chants au profit de la recherche alimentaire. Il est donc recommandé de terminer les comptages à 9h00 maximum.

### Durée de relevé

Les points d'écoute sont de cinq minutes, ce qui garantit une bonne détection et permet d'échantillonner plus de points dans la plage horaire d'échantillonnage optimale, en limitant les risques de double comptage du même oiseau.

### Méthode de relevé des espèces

Le contributeur se positionne sur un point d'écoute et procède à une séance de cinq minutes durant laquelle il note sur la fiche de terrain préétablie l'ensemble des contacts auditifs et visuels. Pour chaque espèce, les trois premières lettres du genre et les trois premières lettres de l'espèce sont notées (Ex: COEFLA pour *Coereba flaveola*). Chaque individu n'est relevé qu'une fois (avec la distance correspondante), au premier contact, même s'il a été vu ou entendu plusieurs fois ensuite.

Toutes les espèces doivent être inventoriées, y compris les espèces exotiques.

L'observation de chaque nouvel individu est attribuée à une classe de distance :

- < 25 m ;
- de 25 à 50 m ;
- de 50 à 100 m ;
- > 100 m ;
- en vol.

Pour les analyses statistiques, la nature des contacts (vu/entendu) sera également notée (ceci afin de repérer les périodes propices aux manifestations sonores des individus). Si plusieurs individus d'une même espèce sont contactés, le nom de l'espèce est uniquement indiqué sur une ligne. Un système de « barres » permet de prendre en compte l'ensemble des contacts et de leur attribuer également une classe de distance.

La catégorie « en vol » s'applique à des oiseaux qui transitent au-dessus d'un site sans y être inféodé (ex: Frégate superbe qui passe au-dessus de la zone de culture échantillonnée). Les martinets ou hirondelles en alimentation sont par contre considérés comme appartenant au point et sont classés en fonction de la distance à laquelle ils ont été détectés.

Pour chaque point, le contributeur caractérisera le lieu et la période de relevé (date,

commune, habitat, etc.).

Concernant le remplissage de l'intitulé « Habitat principal ». Il est convenu de choisir préférentiellement entre les types d'habitats suivants:

Bâti, forêt moyennement humide ou humide, forêt sèche haute, forêt sèche basse, savanes, haie végétalisée (arbustive ou arborescente), mangrove, autre forêt, plantation de mahogany, friche, formation arborée avec habitations ou sur terre agricole, pelouse altimontaine, autres formations.

L'intitulé « description »: découper l'espace qui vous entoure (imaginer un disque à 360°) en pourcentage. Ex: 95% forêt humide et 5% sentier ou 50% bâti et 50% forêt sèche basse.

### Météo

A chaque point, la météo et les conditions d'observation doivent être notées, selon la codification suivante:

Nuages	Pluie	Vent	Visibilité
0-33%= 1	Absente= 1	Absent= 1	Bonne= 1
33- 66%= 2	Bruine= 2	Faible= 2	Modérée= 2
66- 100%= 3	Averses= 3	Moyen à Fort= 3	Faible= 3

On ne fait pas de relevé STOC si la météo est trop défavorable. Si les conditions climatiques se dégradent en cours de parcours au point d'empêcher la poursuite des relevés, l'ensemble des relevés effectués ce jour-là est annulé et le parcours doit être refait intégralement dans les jours qui suivent.

### Collecte et Saisie des données

Les données relevées sont notées sur des fiches de terrain préétablies transmises aux observateurs. Un mail est envoyé à chaque contributeur, 15 jours avant les relevés, afin de rappeler les créneaux des passages, et transmettre un tableur Excel Type dans lequel le contributeur saisira ses données directement.

Le document rempli devra ensuite être transmis au coordinateur au plus tard le 15 juillet de l'année. Si possible, le premier passage sera transmis au 1<sup>er</sup> juin. Le coordinateur collectera l'ensemble des données, vérifiera leur mise en forme et procédera à l'analyse.

### **3- Déroulement de la saison 2017 :**

La saison de suivi 2017 a été nettement plus perturbée que les années précédentes de par une météo relativement humide sur la première moitié de la saison. Deux circuits n'ont pas pu être réalisés (Grand Etang et Petit Marquisat).

Les mêmes ornithologues ont participé à cette saison 2017 : Éric Delcroix, Frantz Delcroix, Gilles Leblond, Anthony Levesque et Laurent Malglaive, sauf Antoine Chabrolle qui ne participe plus. Nicolas Barré n'a pas pu effectuer les comptages pour le suivi de la RBD NGT cette année mais il reprendra normalement du service en 2018.

En 2017, ce sont 43 circuits (430 points) qui ont été suivis, comme en 2016, mais avec certains circuits arrêtés et de nouveaux mis en place (deux circuits).

Tous les comptages ont été effectués comme prévu au protocole entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 juin.

Tableau 1 : évolution du nombre de points suivis de 2014 à 2017

<b>observateurs</b>	<b>points 2014</b>	<b>points 2015</b>	<b>points 2016</b>	<b>points 2017</b>
Anthony	80	110	140	150
Antoine	40	30	20	0
Éric	20	60	60	60
Frantz	20	20	40	60
Gilles	50	50	50	60
Laurent	60	60	100	100
Nicolas	0	0	20	0
<b>TOTAL</b>	<b>270</b>	<b>330</b>	<b>430</b>	<b>430</b>



Tableau 2 : dates de passages de 2014 à 2017

observateur	circuit	2014		2015		2016		2017	
		passage 1	passage 2	passage 1	passage 2	passage 1	passage 2	passage 1	passage 2
N. Barré	RBD NGT barré 01	-	-	-	-	04/05/16	09/06/16	06/05/17	10/06/17
N. Barré	RBD NGT barré 02	-	-	-	-	06/05/16	12/06/16	08/06/17	11/06/17
A. Chabrolle	Côte Sud Ouest	07/05/14	11/06/14	06/05/15	13/06/15	09/05/16	23/06/16	x	x
A. Chabrolle	Morne Léger	10/05/14	28/06/14	x	x	x	x	x	x
A. Chabrolle	Mervart	12/05/14	27/06/14	29/05/15	10/06/15	11/05/16	27/06/16	x	x
A. Chabrolle	Route de la Muraille	15/05/14	01/07/14	06/05/15	14/06/15	x	x	x	x
E. Delcroix	Bassin de Morne-à-l'Eau	06/04/14	08/06/14	09/04/15	06/06/15	06/04/16	04/06/16	09/04/17	04/06/17
E. Delcroix	Mangrove Port-Louis	14/04/14	21/06/14	15/04/15	20/06/15	14/04/16	19/06/16	16/04/17	17/06/17
E. Delcroix	Désirade 02	-	-	17/04/15	08/06/15	17/04/16	x	19/04/17	08/06/17
E. Delcroix	Désirade 04	-	-	18/04/15	12/06/15	18/04/16	x	20/04/17	09/06/17
E. Delcroix	Petite Terre (TB)	-	-	03/05/15	24/06/15	03/05/16	27/06/16	03/05/17	23/06/17
E. Delcroix	Petite Terre (TH)	-	-	04/05/15	25/06/15	04/05/16	28/06/16	04/05/17	24/06/17
F. Delcroix	Grands Fonds du Centre	13/04/14	29/05/14	11/04/15	30/05/15	09/04/16	27/05/16	15/04/17	26/05/17
F. Delcroix	Grands Fonds Humides	17/04/14	07/06/14	18/04/15	07/06/15	16/04/16	05/06/16	17/04/17	05/06/17
F. Delcroix	RBD NGT delcroix 01	-	-	-	-	02/04/16	21/05/16	02/04/17	20/05/17
F. Delcroix	RBD NGT delcroix 02	-	-	-	-	30/04/16	18/06/16	30/04/17	18/06/17
G. Leblond	Grands Fonds 01	08/04/14	18/05/14	06/04/15	17/05/15	10/04/16	16/05/16	09/04/17	21/05/17
G. Leblond	Grands Fonds 02	19/04/14	24/05/14	19/04/15	24/05/15	17/04/16	22/05/16	17/04/17	25/05/17
G. Leblond	Grands Fonds 03	27/04/14	25/05/14	26/04/15	24/05/15	24/04/16	29/05/16	01/05/17	28/05/17
G. Leblond	Moreau	16/04/14	25/06/14	18/04/15	25/06/15	16/04/16	26/06/16	16/04/17	25/06/17
G. Leblond	Sarcelle	20/04/14	21/06/14	20/04/15	21/06/15	23/04/16	19/06/16	24/04/17	22/06/17
G. Leblond	Amandier	-	-	-	-	-	-	06/05/17	27/06/17
A. Levesque	Trace Davidon	02/04/14	16/05/14	03/04/15	16/05/15	02/04/16	16/05/16	02/04/17	16/05/17
A. Levesque	Duportail	04/04/14	24/05/14	06/04/15	27/05/15	06/04/16	23/05/16	04/04/17	23/05/17
A. Levesque	Région Occ. Plateaux N.	08/04/14	26/05/14	08/04/15	30/05/15	10/04/16	26/05/16	08/04/17	26/05/17
A. Levesque	Lamentin	11/04/14	31/05/14	16/04/15	31/05/15	11/04/16	28/05/16	09/04/17	30/05/17
A. Levesque	Morne Paul-Thomas	14/04/14	03/06/14	15/04/15	04/06/15	14/04/16	03/06/16	16/04/17	01/06/17
A. Levesque	Désirade 01	19/04/14	08/06/14	17/04/15	08/06/15	19/04/16	10/06/16	19/04/17	09/06/17
A. Levesque	Désirade 03	-	-	18/04/15	12/06/15	20/04/16	09/06/16	20/04/17	11/06/17
A. Levesque	Petit-Marquisat	28/04/14	13/06/14	27/04/15	11/06/15	28/04/16	12/06/16	x	13/06/17
A. Levesque	Talus Plateaux du N.	01/05/14	17/06/14	01/05/15	18/06/15	04/05/16	20/06/16	02/05/17	19/06/17
A. Levesque	Morne Bois d'Inde	-	-	05/05/15	24/06/15	06/05/16	25/06/16	05/05/17	21/06/17
A. Levesque	Sauvia	-	-	15/05/15	29/06/15	15/05/16	30/06/16	14/05/17	30/06/17
A. Levesque	Crête Mahaut	-	-	-	-	09/05/16	26/06/16	12/05/17	24/06/17
A. Levesque	RBD NGT levesque 01	-	-	-	-	05/05/16	28/06/16	04/05/17	26/06/17
A. Levesque	RBD NGT levesque 02	-	-	-	-	07/05/16	29/06/16	09/05/17	27/06/17
A. Levesque	Grand Etang	-	-	-	-	-	-	x	12/06/17
L. Malglaive	GT Malglaive 01	10/04/14	22/05/14	07/04/15	20/05/15	08/04/16	19/05/16	08/04/17	20/05/17
L. Malglaive	GT Malglaive 02	13/04/14	25/05/14	08/04/15	22/05/15	10/04/16	21/05/16	09/04/17	21/05/17
L. Malglaive	GT Malglaive 03	14/04/14	30/05/14	11/04/15	24/05/15	12/04/16	25/05/16	11/04/17	24/05/17
L. Malglaive	GT Malglaive 04	16/04/14	03/06/14	14/04/15	30/05/15	15/04/16	31/05/16	14/04/17	28/05/17
L. Malglaive	GT Malglaive 05	18/04/14	31/05/14	17/04/15	31/05/15	18/04/16	01/06/16	17/04/17	29/05/17
L. Malglaive	GT Malglaive 06	20/04/14	09/06/14	19/04/15	07/06/15	17/04/16	12/06/16	16/04/17	05/06/17
L. Malglaive	GT Malglaive 07	-	-	-	-	26/04/16	20/06/16	26/04/17	25/06/17
L. Malglaive	GT Malglaive 08	-	-	-	-	22/04/16	05/06/16	23/04/17	03/06/17
L. Malglaive	RBD NGT malglaive 01	-	-	-	-	03/05/16	07/06/16	02/05/17	04/06/17
L. Malglaive	RBD NGT malglaive 02	-	-	-	-	05/05/16	16/06/16	23/04/17	06/05/17



## Localisation des points de relevés STOC-EPS 2017



#### 4- Résultats :

En 2017, 7 394 données ont été récoltées (contre 7 245 en 2016) pour un total de 14 795 oiseaux (14 679 en 2016) de 70 espèces différentes (une donnée étant un nombre d'individus pour une espèce, contactée sur un point, dans le laps de temps des 5 min d'écoute).

Tableau 3 : Effectifs relevés par espèce en 2017  
(pour la signification des codes, consulter le tableau en annexe)

ELAMAR	1512	ESTMEL	38
DENPET	1410	FALSPA	38
ZENITA	1255	CONLAT	36
COEFLA	1250	EULHOL	36
VIRALT	953	MYIOBE	34
SALALB	925	HIRRUS	30
QUILUG	902	CROANI	26
TYRDOM	887	AREINT	22
COLPAS	683	ESTTRO	15
TIABIC	616	HIMMEX	12
LOXNOC	596	STEMAX	10
MARTUS	369	CHAMAR	8
MARCUS	349	ZENASI	8
BUBIBI	339	AMAAVA	6
ORTCRI	235	ARDALB	6
MELHER	234	STEDOU	6
CYPNIG	193	HAEPAL	5
MIMGIL	171	ANABAH	4
STRCTO	155	COHALA	4
LONPUN	150	NYCVIO	4
CICLHE	146	PHALEP	4
GEOMYS	134	PELOCC	3
DENPLU	120	CHASEM	2
PRODOM	97	MEGTOR	2
CINRUF	94	ACTMAC	1
OVNI	46	GEOSPE	1
BUTVIR	78	IXOEXI	1
COCMIN	71	LARATR	1
EULJUG	68	MOLBON	1
STEANT	62	NYCNYC	1
FREMAG	56	SEINOV	1
TURNUD	55	SETRUT	1
COMOSA	48	STEFUS	1
EGRTHU	47	TRISOL	1
GALCHL	44	VIROLI	1
GEOMON	40	<b>TOTAL</b>	<b>14 795</b>

Environ un tiers des espèces sont considérées comme étant « abondantes » car totalisant plus de 100 individus comptés. L'espèce la plus contactée a été l'Elénie siffleuse *Elaenia martinica* (1 512 individus), suivie de la Paruline jaune (1 410 individus), de la Tourterelle à queue carrée (1 255 individus) et du Sucrier à ventre jaune *Coereba flaveola* (1 250 individus). Les résultats sont peu différents de ceux de 2016 en ce qui concerne les espèces les plus détectées.

Seulement 81 individus n'ont pas pu être identifiés au rang d'espèce (soit 0.55 %), parmi eux, 35 étaient des colibris. Les colibris sont des oiseaux extrêmement rapides, dont l'identification en vol n'est pas toujours aisée.

Il est à noter que le Pic de la Guadeloupe *Melanerpes herminieri*, notre seul endémique strict, arrive en 16<sup>ème</sup> position cette année encore, avec 234 individus dénombrés (fréquence de 19.9%), contre 250 en 2016.

Tableau 4 : Fréquence des sept espèces les plus abondantes (pourcentage de points où l'espèce a été détectée)

<b>espèce</b>	<b>F 2017</b>	<b>F 2016</b>
DENPET	70.4%	63.6%
ELAMAR	67.9%	67.3%
ZENITA	67.3%	60.0%
COEFLA	66.3%	69.7%
VIRALT	62.4%	61.1%
SALALB	57.0%	58.0%
TYRDOM	56.3%	55.9%

## 5- Conclusion :

Le suivi de l'année 2017 a été perturbé en début de saison. Il y a eu quelques écarts par rapport au protocole (respect des dates de passage par rapport aux années antérieures ou même premier passage annulé).

Les résultats sont extrêmement encourageants avec pas moins de 70 espèces recensées pour un total de 14 795 individus. Environ un tiers de ces espèces étant considérées comme abondantes. Cela permettra dès l'an prochain d'avoir quelques tendances sur de nombreuses espèces, la majorité d'entre elles étant des passereaux.

Par rapport à 2016, il est intéressant de constater que deux espèces ont connu des tendances opposées. Le Sucrier à ventre jaune a vu son abondance passer de 69.7% à 66.3% alors que la Paruline jaune est passée de 63.6% à 70.4%.

Les passereaux, dénommés de manière générique, sont également souvent qualifiés d'oiseaux chanteurs d'après leur appellation « *songbirds* » par les anglophones. Ils font partie de l'ordre des passériformes. C'est le plus grand ordre de la classe des oiseaux. Ce taxon regroupe en effet plus de la moitié des espèces d'oiseaux.

L'année 2018 verra normalement le maintien de tous les circuits réalisés en 2017. Nous arriverons alors dans la cinquième année de suivi, celle qui nous permettra enfin d'analyser les tendances d'évolution des espèces les plus abondantes.



Dessin « Sucrier à ventre jaune », Cyril Girard

## 6. Bilan financier de l'action STOC-EPS 2017

<b>A1</b>	<b>Charges</b>	<b>montant</b>		<b>Produits</b>	<b>montant</b>
<b>60</b>	<b>achats</b>		<b>740</b>	<b>Subvention</b>	
	achats de marchandises	247,00 €		DEAL	13 700,00 €
	prestations de service	13 146,00 €		DEAL (fonctionnement)	600,00 €
	fournitures consommables	70,00 €		Conseil Régional	
	achats petits équipements	116,00 €			
	logiciels	121,00 €			
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>		<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	
	location				
	assurance	100,00 €			
	documentation	50,00 €			
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>				
	publicité				
	déplacements				
	frais postaux et télécom	350,00 €			
	services bancaires	100,00 €			
	<b>Total des charges</b>	<b>14 300,00 €</b>		<b>Total des produits</b>	<b>14 300,00 €</b>

## Suivi des Hirondelles à ventre blanc

Bien que la popularité de l'ornithologie se démocratise et que des nombreuses études ornithologiques se développent, certaines espèces pourtant très communes restent non étudiées. L'Hirondelle à ventre blanc *Progne dominicensis* est une espèce nicheuse commune dans la plupart des îles de la Caraïbe. Elle est classée « non menacée » par l'UICN. Elle est bien connue de la population du fait qu'elle niche et dort en ville de février à octobre. Cependant, de septembre à mars, son écologie de base (ses routes de migration et ses zones



Hirondelle à ventre blanc *Progne dominicensis*, femelle, © A. Levesque

d'hivernage) reste inconnue. Des mesures de conservation, même pour des espèces communes, ne peuvent être adoptées sans des connaissances de base, comme où vont les oiseaux et quand. Par ailleurs, cette hirondelle, insectivore, est un bon indicateur de l'état de santé général de notre environnement.

Le suivi des dortoirs d'Hirondelles à ventre blanc en Guadeloupe a débuté en 2006. Trois dortoirs sont actuellement connus : dans le centre-ville de Pointe-à-Pitre, sur le phare de Vieux-Fort et à Capesterre de Marie-Galante.

### Dortoir de Pointe-à-Pitre

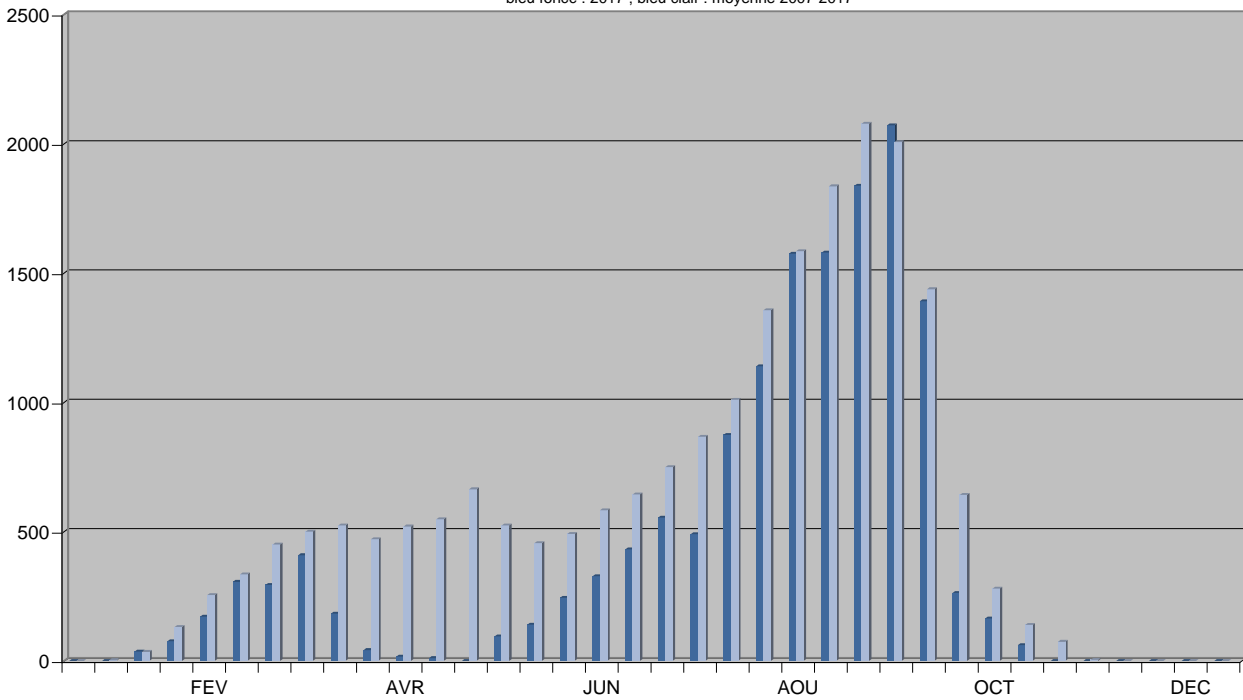
Depuis juillet 2006, un comptage des oiseaux présents au dortoir de Pointe-à-Pitre est réalisé toutes les décades. Sur ce site, les hirondelles se regroupent sur des bâtiments et sur des fils. En 2017, le dortoir a été occupé du 25 janvier au 25 octobre. Habituellement les dernières hirondelles sont notées le 5 novembre (9 années sur 12).

En 2017 l'effectif maximal, 2072 individus, a été atteint lors de la migration postnuptiale le 15 septembre. La date est conforme aux années antérieures, le pic ayant généralement lieu le 5 ou le 15 septembre. Ce sont 370 individus de plus que lors du pic de 2016. Nous sommes cependant encore loin du record de 2010 et 2011 avec 2710 individus. Cette année 2017 est donc une mauvaise année avec une moyenne mensuelle de 411 oiseaux sur l'ensemble de l'année. Cela diffère peu des années 2015 et 2016 avec respectivement 406 et 421 individus, donc très loin du record de 2011 avec 729 oiseaux.

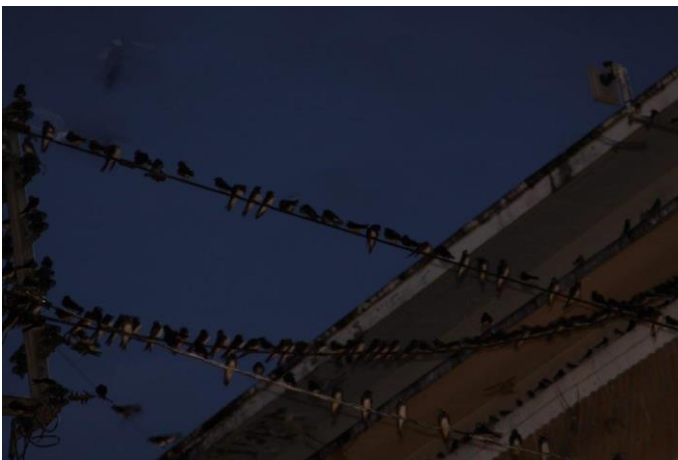
Le passage pré-nuptial a culminé le 15 mars avec 409 individus, loin de la date du pic habituel qui a lieu normalement le 5 mai (527 individus). Chose extrêmement surprenante à cette date du 5 mai il n'y avait aucun individu au dortoir et les effectifs d'avril et de mai de cette année ont été anormalement bas et explique ainsi la faible moyenne mensuelle sur l'ensemble de l'année.

### Evolution du nombre d'Hirondelles à ventre blanc au cours de l'année à Pointe à Pitre.

bleu foncé : 2017 ; bleu clair : moyenne 2007-2017



Les Hirondelles à ventre blanc apprécient les poteaux, les lignes électriques et téléphoniques pour se poser et former en groupe des dortoirs. Fin 2011, la mairie pointoise a entrepris de retirer les lignes aériennes dans son centre-ville, ce fut le cas dans les rues Frébault et Peynier, secteur où les Hirondelles étaient très nombreuses (voir photos page suivante). Depuis ces travaux, AMAZONA a remarqué une diminution notable des effectifs d’Hirondelles à ventre blanc dans le centre-ville de Pointe-à-Pitre. Pour signaler ce fait, AMAZONA a contacté par écrit le maire de Pointe-à-Pitre pour prendre rendez-vous et discuter de la situation. Nous avons alors rencontré un élu qui nous a dit que les travaux étaient liés à l’embellissement de la ville et à des raisons de sécurité en cas de cyclone.



Hirondelles à ventre blanc au dortoir de Pointe-à-Pitre, rue Frébault en 2009, © A. Levesque



Hirondelles à ventre blanc au dortoir de Pointe-à-Pitre, rue Peynier en 2015, © A. Levesque



## Dortoir de Capesterre (Marie-Galante)

À Marie-Galante, les Hironnelles à ventre blanc se regroupent en dortoir sur l'église de Capesterre.

En 2017, le dortoir de Marie-Galante a pu être suivi mais de manière irrégulière. Par rapport à 2016, le comptage qui permet une comparaison des effectifs est celui de juillet, il y a eu 46 individus le 19 juillet, contre 137 le 17 juillet 2016.



Église de Capesterre, © J. Resdedant

## Dortoir du phare de Vieux-Fort

À Vieux-Fort, les hirondelles se regroupent sur le phare et se posent sur des rainures de la partie supérieure du bâtiment. En 2017, trois personnes ont pu suivre le dortoir à partir du mois de mai. Voici ci-dessous deux tableaux permettant de comparer les effectifs de 2014 et ceux de cette année. Les effectifs de 2017 sont nettement plus importants avec notamment un pic à 832 oiseaux le 16 juillet.



Phare de Vieux-Fort, © A. Levesque

### Comptages 2014

MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT
17	21	23	16	27	24
246	314	374	446	110	0

### Comptages 2017

MAI	JUN	JUL	AOU	SEP	OCT
21	20	16	19	16	18
400	340	832	690	417	2

Compteurs réguliers : Anthony Levesque, Marie-Dominique Bocquier, Frantz & Eric Delcroix (Pointe-à-Pitre), Thomas Bouchara (Marie-Galante), Guy et Nicole Van Laere et François Meurgey (Vieux-Fort).

Partenaire financier : DEAL Guadeloupe.

## Bilan financier de l'action Hirondelle à ventre blanc 2017

A1	Charges	montant		Produits	montant
<b>60</b>	<b>achats</b>		<b>740</b>	<b>Subvention</b>	
	achats de marchandises			DEAL	2 600,00 €
	prestations de service	1 758,00 €		DEAL (fonctionnement)	400,00 €
	fournitures consommables	50,00 €		Conseil Régional	
	achats petits équipements				
	logiciels				
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>		<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	
	location				
	assurance	50,00 €		Cotisations	16,00 €
	documentation	50,00 €			
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>				
	publicité				
	déplacements	808,00 €			
	frais postaux et télécom	200,00 €			
	services bancaires	100,00 €			
	<b>Total des charges</b>	3 016,00 €		<b>Total des produits</b>	3 016,00 €